

Contribution des adhérents du comité de Grenoble du Parti Ouvrier Indépendant soumettant aux citoyens, militants, travailleurs, jeunes, chômeurs, retraités, la proposition d'une liste d'unité lors des élections municipales de mars 2014.

Une réunion des premiers initiateurs a eu lieu le jeudi 19 décembre 2013.

Ce document poursuit le débat.

Mais des mauvais coups ont été portés, comme le bradage de la propriété de la ville (mise à disposition du privé de terrains et de structures financées par les fonds publics) ou encore la hausse des impôts locaux...

Les élus, de tous bords, qui ont soutenu ces mauvais coups, votent ou soutiennent :

- l'allongement de la durée de cotisations pour la retraite, aggravant la loi Fillon contre laquelle des dizaines de milliers ont manifesté à Grenoble comme dans toutes les villes de France !
- les directives européennes de la troïka qui imposent l'austérité et conforte le désengagement de l'État aux dépens des communes.
- les contre-réformes Peillon et Touraine, ministres de Hollande, qui continuent celles de Darcos et Bachelot, ministres de Sarkozy.

C'est pour contribuer à aider cette résistance qui cherche à s'unifier dans un mouvement d'ensemble, que nous soumettons cette contribution à la discussion pour aider à la constitution d'une liste d'unité aux élections municipales en totale indépendance vis-à-vis de tous les partis institutionnels, vis-à-vis du gouvernement, que ce soit au premier comme au second tour en n'appelant pas à voter pour ceux qui soutiennent et appliquent cette politique.

=> Je souhaite soumettre à la discussion la proposition suivante :

Madame, Monsieur,

A Grenoble, depuis des années, les municipalités, quelles qu'elles soient, ont appliqué toutes les mesures prises par les gouvernements successifs, dont aucune n'a apporté de progrès pour les grenoblois.

Seule la mobilisation de la population a pu les faire reculer sur des projets qui auraient aggravé encore plus la situation de la population : remunicipalisation de l'eau, opposition au péage urbain...

Qui peut croire que les élections municipales seront des élections strictement locales ?

Ce que nous subissons localement est le fruit d'une politique nationale et européenne.

Pour la satisfaction des revendications de la population, il n'est d'autre voie que la mobilisation !

Par exemple, chaque jour nous voyons que la mobilisation unie des enseignants et des personnels territoriaux, soutenue par les parents d'élèves, contre le "décret Peillon" des soi-disant "rythmes scolaires", fait échec à la division.

Elle a progressivement permis que les personnels s'engagent, avec leurs syndicats (FSU, FO, CGT, SUD) dans la grève pour l'abrogation du décret.

Nous nous situons résolument dans le cadre de cette résistance.

Sur la base cet appel nous proposons de constituer une liste d'unité pour le refus de l'austérité, pour la satisfaction des besoins de la population lors des élections municipales de Grenoble de 2014.

Une commune se doit de donner aux jeunes générations tous les moyens d'une instruction émancipatrice.

Pourtant...

...La loi Peillon dite des "nouveaux rythmes scolaires" est en réalité une loi de destruction de l'école républicaine et du temps scolaire, dans la continuité des décrets du ministre Darcos de 2010 qui ont fait passer le temps scolaire de 27 à 24 heures.

La municipalité "PS-PCF-GO-MODEM-Divers droite" soutient cette politique, au mépris de la scolarité de nos enfants.

La municipalité dit "*ne pas mesurer le vif rejet*" de cette nouvelle organisation alors qu'il y a en réalité une désorganisation complète des écoles.

Un directeur d'école résume ainsi la situation : "*il y a des gens qui viennent certains jours à l'école et je ne sais pas qui c'est*".

Cette contre-réforme met les parents en difficulté et déstabilise les enfants. Elle est rejetée par les professionnels de l'instruction qui ont plusieurs fois fait grève.

Un conseil municipal devrait combattre cette disposition par tous les moyens au lieu de s'en faire le promoteur.

18% seulement des 36.600 communes ont osé passer à l'acte, dont Grenoble.

Il ne s'agit pas de "*l'intérêt de l'enfant*" dans cette affaire, mais de l'application de directives européennes qui visent à remettre en cause les bases mêmes de l'école républicaine.

- En créant des inégalités au gré des possibilités financières et des couleurs politiques des communes, cette loi remet en cause l'unité de l'école.
- Elle remet en cause la gratuité de l'école en faisant payer aux parents directement les activités périscolaires, activités qui prennent une place de plus en plus importante dans l'éducation de l'enfant au détriment de l'enseignement.
- Cette loi remet en cause la laïcité de l'école, puisque toute sorte d'association peut être retenue pour "*animer*" les activités périscolaires.

Aux côtés des enseignants et de leurs syndicats, aux côtés des parents d'élèves, nous nous prononçons pour l'abrogation de cette "contre-réforme".

Avec la mobilisation des enseignants et des parents d'élèves, c'est maintenant que la suspension immédiate de sa mise en œuvre à Grenoble doit être imposée !

Le 17 décembre 2013, les syndicats d'enseignants des écoles et des personnels territoriaux de la CGT, de FO et de la FSU exigeaient "**la suspension immédiate de cette réforme**". Depuis la rentrée de septembre 2013, à la sortie des écoles de Grenoble, la désorganisation de l'école inquiète la quasi-totalité des parents d'élèves.

C'est pourquoi nous soutenons les citoyens, les parents d'élèves qui exigent l'annulation de la délibération du conseil municipal du 25 mars 2013 qui a décidé de la mise en application à Grenoble de cette nouvelle organisation des écoles..

Les mêmes questions sont posées par :

● **Les impôts locaux** augmentés dès 2009 par la majorité de MM. Destot et Safar (PCF, P.S, Divers Droites) : taxe d'habitation +9%, taxe foncière +13,8%, suppression de la possibilité de dégrèvement pour de nombreux ménages à faible revenu.

● **La mise en place de la "métropole"** qui n'apporte rien aux grenoblois :

- transfert de la collecte des ordures ménagères à la Métro avec un nouvel impôt, la TEOM.
- nouvelle taxe appuyée sur l'assiette des impôts locaux.
- assainissement transféré à la Métro avec prélèvement forfaitaire.
- Grand Stade bradé à une société privée pour un loyer inférieur au coût d'entretien qui reste à la charge des grenoblois en plus des annuités.

Grenoble ne doit-elle retrouver sa pleine souveraineté et sortir de la coûteuse Métro ?

● **La loi "Hôpital Patient Santé Territoire"** votée par un gouvernement de droite, aggravée par un gouvernement de "gauche" et qui étouffe financièrement les hôpitaux.

Les médecins des urgences du CHU de Grenoble ont menacé de démissionner et bataillé pendant trois mois, avec leurs syndicats, pour exiger 8 postes et 35 lits pour soigner dignement les malades.

Le Maire de Grenoble, président du conseil de surveillance de l'hôpital et son adjoint à la Santé n'ont pas soutenu ces revendications.

Un Maire et un conseil municipal au service de la population ne devraient-ils pas prendre les mesures dans le sens des revendications des médecins et du personnel pour l'accueil des malades dans des structures adaptées ?

**Sur la base cet appel je suis prêt(e) à participer à une liste d'unité
pour la satisfaction des besoins de la population
lors des élections municipales de Grenoble de 2014.**

Ce formulaire n'est pas une déclaration de candidature mais une "déclaration d'intention" qui devra être confirmée officiellement à la suite des rencontres entre les signataires.

NOM, Prénom :

Nom de jeune fille :

Né(e) le : **à :**

Inscrit(e) sur les listes électorales de Grenoble dans le bureau de vote de (*):

.....

Profession :

Qualité :

Adresse :

.....

Téléphone :

Courriel :

Date :

Signature :

(*) voir sur la carte d'électeur.